

L'Insee Bretagne publie le dossier "Les lycéens en Bretagne"

Insee Dossier Bretagne n° 5

En Bretagne, à la rentrée 2018, 239 lycées professionnels et d'enseignement général et technologique accueillent près de 122 000 élèves qui suivent un cursus conduisant au baccalauréat ou au CAP.

Une offre éducative diversifiée



- Les lycées bretons dépendent de quatre ministères :
 - l'Éducation Nationale (71 %)
 - l'Agriculture et l'alimentation (27 %)
 - la Transition écologique et solidaire (4 lycées maritimes)
 - les Armées (1 lycée naval)
- L'enseignement privé est important. 43 % des lycéens bretons fréquentent un établissement privé, 20 points de plus que la moyenne nationale.

Un réel maillage territorial



- Les lycées sont répartis en 12 bassins d'animation de la politique éducative, qui ont vocation à évoluer en bassins d'éducation et de formation.
- Les bassins de Rennes et Brest concentrent un tiers des effectifs de lycéens.
- Deux tiers des élèves résident à moins de 20 km de leur établissement. Pour les lycéens de la voie professionnelle, les distances moyennes entre domicile et lieu d'étude sont plus importantes.

Capacité d'accueil différente selon les formations



- Les lycées bretons accueillent en moyenne 500 élèves.
- Près d'un tiers des lycées polyvalents et de la voie générale et technologique accueillent plus de 1 000 élèves.
- Dans les lycées agricoles et maritimes, la moyenne des effectifs est inférieure à 200 élèves.

Forte croissance des effectifs lycéens depuis 2010



- Entre 2010 et 2018, la Bretagne compte en moyenne plus de 1 100 lycéens supplémentaires chaque année.
- La hausse est plus forte en Bretagne qu'en France et concerne surtout les filières générales et technologiques.
- Cette progression, consécutive à l'accroissement des naissances à la fin des années 1990, concerne la plupart des bassins.

Le nombre maximum de lycéens serait atteint en 2026



- En prolongeant les tendances démographiques récentes, les effectifs de lycéens bretons continueraient d'augmenter jusqu'en 2026 en raison d'une natalité régionale soutenue.
- Plus de la moitié des bassins verrait une progression des effectifs de lycéens jusqu'en 2030. 3 territoires reculeraient : Quimper, Carhaix-Morlaix et Guingamp-Lannion.
- Ensuite, de 2026 à 2040, l'évolution régionale s'inverserait avec le recul de la fécondité et une diminution du nombre de femmes en âge de procréer. Seule la population lycéenne du bassin rennais continuerait d'augmenter après 2026.

Relations presse : Christelle MARCAULT

☎ 02 99 29 34 90

✉ communication-bretagne@insee.fr